

Demande déposée le 10/03/2026

N° PC 022 209 26 00009

Date d'affichage de l'avis de dépôt :

Par : Monsieur BOUTIER Alain, Madame BOUTIER
Représenté par : Janik

Demeurant : La Comérière
22650 BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT
PLOUBALAY)

Surface de plancher créée : 39 m²

Sur un terrain sis : 8 Rue Du Chaffaud
22650 BEAUSSAIS-SUR-MER

Cadastré : 209 AD 29

Nature des Travaux : L'extension en façade nord de la maison pour la
création d'une cuisine et d'un local chaufferie

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la demande de permis de construire présentée le 10/03/2026 par Monsieur BOUTIER Alain, Madame BOUTIER Janik demeurant La Comérière, BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY) (22650) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour l'extension en façade nord de la maison pour la création d'une cuisine et d'un local chaufferie,
- sur un terrain situé 8 Rue Du Chaffaud, à BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 39 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu la délibération n°CA-2024-059 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 mai 2024 prescrivant la révision générale du PLUih de Dinan Agglomération;

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est ACCORDE.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 07 AVR. 2026
Le Maire, P. Orveillon



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.